

## Une grammaire de l'hébreu moderne

Quelques remarques préliminaires

Sophie Kessler-Mesguich

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/bcrfj/49>

ISSN : 2075-5287

### Éditeur

Centre de recherche français de Jérusalem

### Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2005

Pagination : 76-87

### Référence électronique

Sophie Kessler-Mesguich, « Une grammaire de l'hébreu moderne », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 16 | 2005, mis en ligne le 17 septembre 2007, Consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/bcrfj/49>

---

## Une grammaire de l'hébreu moderne: quelques remarques préliminaires

Sophie Kessler-Mesguich

Lorsque, voici bientôt trente ans, je commençai mes études d'hébreu, je constatai qu'il existait un décalage important entre les travaux décrivant l'hébreu biblique et ceux portant sur l'hébreu moderne – que ce soit en français ou en anglais, puisqu'il était impossible aux débutants que nous étions de consulter les travaux en hébreu de H. B. Rosén, parus dans les années cinquante et soixante<sup>1</sup>. Alors que, pour la langue biblique, on était en présence d'un objet d'étude bien défini et d'ouvrages classiques, à savoir les grammaires de Gesenius-Kautsch et de Joüon<sup>2</sup>, les descriptions de l'hébreu moderne étaient peu nombreuses et il n'y avait accord ni sur le nom de la langue à décrire, ni sur ce que l'on pouvait considérer comme l'hébreu standard. Ce dernier point, âprement disputé en Israël même dans les années cinquante et soixante, est à mettre en relation avec la question de la norme : le choix du purisme, fait par certains philologues tels A. Bendavid, amenait à considérer comme des fautes les faits de langue relevant d'une évolution naturelle et s'écartant de la langue des sources. L'enseignement reçu à l'Inalco, quelque excellent qu'il fût, ne s'écartait d'ailleurs pas de cette

---

<sup>1</sup> C'est en 1977 que parut la première grammaire décrivant en anglais l'hébreu contemporain comme une entité linguistique autonome : H. B. Rosén, *Contemporary Hebrew*, The Hague, Mouton, 1977.

<sup>2</sup> *Gesenius' Hebrew Grammar*, ed. by E. Kautzsch, rev. by A. Cowley, Oxford, Clarendon Press, 1980 (15<sup>ème</sup> éd.); P. Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Pontificio Istituto Biblico, 1923. Cette grammaire a été révisée et traduite en anglais par T. Muraoka : *A Grammar of Biblical Hebrew*, Rome, Pontificio Istituto Biblico, 1993.

approche puriste, qui considérait la morphologie et la syntaxe des sources classiques comme la seule norme possible, y compris à l'oral<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué. Plusieurs linguistes israéliens travaillent à présent sur l'hébreu parlé, pour lequel un corpus commence à être recueilli. Cependant, en dehors des manuels scolaires destinés à l'enseignement secondaire ou supérieur, il n'existe toujours pas, remarquons-le, de grammaire de l'hébreu moderne en hébreu tenant compte de ces travaux et intégrant les traits propres à la langue parlée. Plusieurs ouvrages importants sur l'hébreu moderne sont parus en anglais, mais il n'y a pas, en français, ce que nous pourrions appeler « une grammaire de référence »<sup>4</sup>. Cela est toujours sensible dans l'enseignement : la grammaire de Cohen et Zafrani, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est épuisée depuis longtemps et la langue qu'elle décrit ne correspond pas à la langue actuelle – ou, plus exactement, elle ne correspond qu'à un seul de ses registres : la langue écrite soutenue, littéraire et non littéraire, de la fin des années cinquante. En dehors de cet ouvrage, on ne trouve pas de grammaire écrite en français et proposant aux étudiants francophones une description raisonnée et méthodique des traits phonologiques, morphosyntaxiques, sémantiques de l'hébreu standard écrit et parlé aujourd'hui en Israël. L'absence d'un tel outil de référence m'a incitée à réunir une équipe franco-israélienne autour du projet, soutenu par le CRFJ, de la rédaction d'une telle grammaire.

### 1. Le nom de la langue

Hébreu moderne, hébreu contemporain, *ivrit*<sup>5</sup>, hébreu vivant, hébreu israélien... Tous les auteurs qui rédigent, en quelque langue que ce soit, une description de ce que parlent et écrivent les hébreophones, ont d'abord à choisir une appellation. Les écrivains de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle parlaient de *sfat ever* (« la langue d'Eber »), (*lashon*) *ivrit* (« l'hébreu »), *leshonenu* (« notre langue »). À la même époque, des sémitisants tels que Bergsträsser utilisaient le

---

<sup>3</sup> En participant, en juillet 1998, à un atelier d'été de l'Université hébraïque de Jérusalem consacré à la question de la norme, j'ai constaté que le problème se posait dans tous les pays où l'hébreu était enseigné comme langue seconde... y compris en Israël.

<sup>4</sup> La grammaire récemment publiée par M. P. Feldhendler, *Grammaire pratique de l'hébreu israélien*, Paris, Ellipses, 2003, se présente avant tout comme un ouvrage didactique et sa rédaction sans doute trop rapide a laissé passer de nombreuses erreurs.

<sup>5</sup> Pour des raisons techniques, les mots bibliques ne sont pas translittérés selon le système habituel. Cependant, lorsque nous faisons référence à des termes bibliques, nous utilisons une translittération complète des consonnes et des voyelles.

terme de *neuhebräisch*<sup>6</sup>. H. B. Rosén, qui rédigea dès 1956 une description synchronique de l'hébreu, l'intitula *Ha-ivri shelanu*<sup>7</sup>, « notre hébreu » - un titre qui sonnait alors comme une déclaration de guerre contre le point de vue puriste alors dominant - et y proposa de nommer la langue en question *ivrit yisreelit*, l'hébreu-israélien. Il en donne la définition suivante : « par hébreu israélien, nous entendons la langue utilisée pour les besoins de l'éducation, de l'administration, du commerce, etc., dans l'État d'Israël<sup>8</sup> ». On peut remarquer, pour l'anecdote, que c'est dans un article en français<sup>9</sup> qu'il introduisit cette expression pour la première fois. Rosén récuse les autres appellations : « hébreu moderne » (*ivrit xadasha / modernit*), qui nie selon lui l'autonomie de la langue actuelle par rapport aux couches historiques qui l'ont précédée ; *lashon meduberet* (« langue parlée »), qui empêche de voir que les différences structurelles entre hébreu israélien et hébreu classique concernent autant l'écrit que l'oral ; *ivrit yelidit* (« hébreu natif »), employée par H. Blanc comme équivalent d'hébreu israélien<sup>10</sup> ; enfin, l'expression linguistiquement neutre mais selon Rosén forcément limitée à cause de sa valeur déictique, d'« hébreu contemporain » : elle est utilisée notamment par D. Téné<sup>11</sup>. Rosén quant à lui emploiera constamment, dans ses livres et articles, le terme d'« hébreu-israélien<sup>12</sup> ». Cependant, en feuilletant les revues de linguistique et les manuels, on s'aperçoit que l'expression la plus répandue actuellement est justement la plus neutre : *ivrit bat zmanenu* ou *leshon yamenu* - exacts équivalents d'« hébreu contemporain », avec la même valeur déictique contenue dans le pronom personnel. Ainsi, le manuel d'histoire de la langue hébraïque publié par l'*Universita ha-petuxa* est divisé en trois époques : classique, médiévale, moderne ; cette dernière période couvre à la fois la langue de la Haskala, la « renaissance » de l'hébreu et la description de la langue actuelle sous le titre

---

<sup>6</sup> Cependant, chez certains hébraïsants et sémitisants de cette époque, *neuhebräisch* ne recouvre que l'hébreu post-biblique ; cf. par ex. Joüon, qui dans sa grammaire biblique désigne les usages mishniques par le terme de « néo-hébreu ».

<sup>7</sup> H. B. Rosén, *Ha-ivrit shelanu*, Tel-Aviv, Am oved, 1956.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>9</sup> H. B. Rosén, « Remarques descriptives sur le parler hébreu-israélien moderne », *Comptesrendus du G.L.E.C.S.* 6 (1952), pp. 4-7. Le tiret entre les deux mots (en français) est voulu par Rosén.

<sup>10</sup> H. Blanc, « Qeta shel dibur ivri yisreeli », *Leshonenu* 21 (1957), pp. 33-39.

<sup>11</sup> On remarquera que, si David Téné a choisi cette expression comme titre général de sa description (« L'hébreu contemporain », in A. Martinet (dir.) *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1968, p. 975-1002), il emploie tout au long de l'article l'expression « hébreu israélien »...

<sup>12</sup> C. Rabin critique cet emploi en soulignant que l'hébreu écrit est également employé en diaspora.

général de *ha-ivrit bat zmanenu*<sup>13</sup>. En anglais, c'est « Modern Hebrew » qui semble s'être imposé<sup>14</sup> ; en français, on notera que Cohen et Zafrani ont « hésité, et finalement renoncé<sup>15</sup> » à utiliser l'expression de Rosén et lui ont préféré « hébreu vivant », dans la mesure où ils considèrent « hébreu israélien » comme trop exclusivement lié à la langue parlée.

Si l'on prend en compte, d'une part, cette histoire des différentes appellations et de leurs implications idéologiques, et d'autre part les habitudes ancrées dans l'enseignement secondaire et supérieur français, il me semble que le meilleur terme est « hébreu moderne ». En effet, l'objection de Rosén est liée à son souci d'affirmer l'autonomie de la langue actuelle. Cette autonomie n'est plus à démontrer aujourd'hui ; en revanche, des éléments lexicaux, morphologiques et même syntaxiques provenant des couches classiques (biblique, mishnique et médiévale) de la langue sont encore présents, y compris dans le registre oral le plus familier. Par exemple, le schème *pa'il* est attesté en hébreu biblique, où il forme des noms d'action (en particulier pour des opérations agricoles) et des adjectifs à sens passif<sup>16</sup> : *qatsir* (« moisson »), *hasid* (« pieux »). En hébreu moderne, ce schème est productif pour les adjectifs dénotant une propriété paraphrasable par une tournure passive modalisée (= « qui peut être »), équivalent des adjectifs français en -able/-ible : *kavis*, « lavable », *axil*, « comestible », *ragish*, « sensible », *bagic* « que l'on peut porter devant la cour suprême », de l'acronyme BaGaC (< Bayit Gavo laCedek, « Cour suprême »)<sup>17</sup>. Dans ce cas, on a un double phénomène : l'influence des langues européennes (anglais, allemand, français) dans lesquelles il existe des adjectifs à valeur passive modale ; de l'autre, l'héritage de l'hébreu classique – le schème *pa'il*. La langue actuelle résulte de la fusion des éléments classiques et des développements autonomes qui lui sont propres. Le titre retenu pour notre ouvrage pourrait donc être *Grammaire méthodique de l'hébreu moderne*.

---

<sup>13</sup> O. (Rodrigue) Schwarzwald, *History of the Hebrew Language: the Modern Division, Units 9-10: Contemporary Hebrew*, Tel Aviv, the Open University of Israel, 2003, p. 15 (en hébreu).

<sup>14</sup> Cf. L. Glinert, *The Grammar of Modern Hebrew*, Cambridge University Press, 1989 ; E. A. Coffin, S. Bolozky, *A Reference Grammar of Modern Hebrew*, Cambridge University Press, 2005.

<sup>15</sup> D. Cohen, H. Zafrani, *Grammaire de l'hébreu vivant*, Paris, PUF, 1968, p. V.

<sup>16</sup> P. Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, ouvr. cit. ci-dessus n. 2, § 88 E b.

<sup>17</sup> Cf. M. Bar-Asher, « Modern Hebrew and its classical background », in S. Izre'el (ed.), *Speaking Hebrew, Studies in the Spoken Language and in Linguistic Variation in Israel*, Te'uda XVIII, Tel-Aviv University, pp. 203-215 (en hébreu).

## II. La question de la norme

Il ne faut pas perdre de vue que ces questions d'appellation ont recouvert, à un certain moment de l'histoire de la description linguistique en Israël, de vives polémiques sur le statut de l'hébreu moderne par rapport à l'histoire de la langue en général. La revue critique que fait Rosén des différentes appellations, en 1977<sup>18</sup>, est encore imprégnée des échos de la querelle entre les linguistes descriptivistes et ceux qui, comme Z. Ben Hayyim, voient dans l'hébreu moderne « une langue ancienne dans une réalité nouvelle<sup>19</sup> ». Aujourd'hui, ces querelles n'ont plus lieu d'être. Tous sont d'accord pour considérer l'hébreu moderne comme une entité linguistique autonome. La question de la norme ne se réduit plus à une confrontation entre un usage « correct » de l'hébreu à l'écrit et à l'oral, nécessairement en accord avec les normes classiques, et des « altérations » (*shibushim*) de cet usage. Les thèses, articles, colloques, montrent que les linguistes s'attachent aujourd'hui à la description des variétés et registres de l'hébreu contemporain : langue parlée formelle et informelle, langue littéraire soutenue, langue écrite non formelle, langue de la presse, etc.<sup>20</sup>. Par exemple, la relative asyndétique, extrêmement fréquente dans la langue journalistique<sup>21</sup>, est sentie par la plupart des locuteurs comme caractéristique d'un registre soutenu. Soit la phrase *axad minahagey ha-otobus bo hitgalu likuyey btixut rabim zuman le-shiput mahir* (Haaretz, 18/07/05) : le relatif n'est pas exprimé. La grammaire normative critique cet usage dans lequel elle voit une influence de l'anglais, et prescrit la relative avec *še-* + verbe + pronom anaphorique, qui correspond à la syntaxe classique – et qui, curieusement, est aussi la plus employée à l'oral. Entre les deux, l'usage de la relative avec *še-* + pronom anaphorique + verbe appartient à la langue standard, tout en étant plus soutenue que la relative asyndétique. Les trois possibilités coexistent donc, et relèvent de variétés situationnelles et stylistiques différentes<sup>22</sup> : elles devront être prises en compte

---

<sup>18</sup> *Contemporary Hebrew*, ouvr. cit. ci-dessus n. 1, pp. 15-24.

<sup>19</sup> Z. Ben-Hayyim, « Lashon atika bi-mciut xadasha », *Be-milxamtah shel lashon (The Struggle for a Language)*, Jerusalem, The Academy of the Hebrew Language, 1992, pp. 36-85 ; et voir la critique consacrée à cet article (publié pour la première fois en 1953) par H. Blanc, « Ota ha-gveret », *Leshon bney adam*, Jerusalem, Mossad Bialik, 1989, pp. 63-70.

<sup>20</sup> Cf. M. Z. Kaddari, « Mavo le-te'ur macav ha-mexkar ba-ivrit ha-yisreelit », *Iyunim bilshon yamenu (Studies in Contemporary Hebrew)*, Jerusalem, The Academy of the Hebrew Language, 2004, pp. 265-273.

<sup>21</sup> Cf. Y. Shlesinger, *Journalistic Hebrew*, Beer Sheva, Ben Gurion University of the Negev Press, 2000, p. 115.

<sup>22</sup> O. (Rodrigue) Schwarzwald, *Contemporary Hebrew*, ouvr. cit. ci-dessus n. 13, pp. 16-17.

dans une grammaire descriptive. De même la flexion du nom (*xaverav*, « ses amis ») appartient à la langue standard soutenue et à la langue littéraire ; dans la conversation familière, en revanche, on utilisera systématiquement la forme analytique (*ha-xaverim shelo*). Une description de l'hébreu moderne devra évidemment prendre en compte les différents registres.

L'histoire particulière de la langue hébraïque fait que les premiers savants qui se sont exprimés sur elle en hébreu, après sa « renaissance » comme langue parlée, se souciaient davantage de faire œuvre utile – créer des mots, prendre des décisions grammaticales – que de construire une réflexion théorique<sup>23</sup>. L'attitude de ceux que l'on nomme les pionniers de la langue est celle de militants : face à un public parfois réticent et à des linguistes parfois dubitatifs (L. Bloomfield, par exemple, évoque encore en 1933, des tentatives de restitution artificielle de la langue hébraïque) ils devaient prouver que l'hébreu pouvait, après seize siècles d'interruption de la parole, redevenir le véhicule d'une communication vivante dans une société moderne. De cet état d'esprit témoigne le premier sous-titre de la revue *Leshonenu*, fondée en 1929 « pour enrichir la langue hébraïque ». Il faut attendre le volume 20, paru en 1957, pour que la revue se définisse comme « *a Journal for the Study of the Hebrew Language and Cognate Subjects* ». Même alors, comme le souligne O. Schwarzwald<sup>24</sup>, des articles apparemment « théoriques » sont en réalité soumis à des considérations pratiques et utilitaires, et la volonté des puristes d'« orienter » le développement de l'hébreu y est encore perceptible. Sans que cela soit toujours dit explicitement, la langue décrite est davantage celle des sources classiques que l'hébreu « de la rue » ; et ce n'est que vers le milieu des années soixante-dix que les articles de *Leshonenu* sur l'hébreu moderne prennent en compte la langue parlée contemporaine et en font un objet d'étude dégagé de toute considération normative. Parallèlement, apparaissent d'autres revues émanant des départements de linguistique de différentes universités israéliennes : citons en particulier *Balshanut ivrit* (Université Bar-Ilan, à partir de 1969) ou la revue de linguistique appliquée *Xelkat lashon*.

La linguistique israélienne s'est d'abord orientée vers la syntaxe, un domaine que les grammairiens traditionnels avaient peu traité (les grammaires d'Abraham Ibn Ezra et de Qimhi sont essentiellement des descriptions morphologiques) et qui se trouvait, de ce fait, à l'abri des fureurs puristes. De plus, comme le souligne O. Schwarzwald, l'influence de la grammaire générative a renforcé l'intérêt pour les questions syntaxiques. Aujourd'hui, la recherche s'est étendue

---

<sup>23</sup> Cf. Y. Klauzner, *Sfat Ever – safa xaya*, Cracovie 1903.

<sup>24</sup> O. (Rodrigue) Schwarzwald, « The study of Modern Hebrew in various linguistic schools », *Mexkarim ba-lashon (Language Studies)* 7 (1995), pp. 145-161 (en hébreu).

à de nombreux autres domaines : la langue des enfants<sup>25</sup>, les erreurs faites par les jeunes israéliens sur les conjugaisons, etc. Cependant, la langue parlée est restée, jusque dans les années 1990, un peu en marge des descriptions. Sans doute les linguistes ont-ils eu longtemps le sentiment, en raison de l'histoire particulière de l'hébreu parlé, qu'il s'agissait d'un état de langue insuffisamment stabilisé pour que l'on puisse l'étudier avec la rigueur scientifique nécessaire ; on peut également penser que ceux qui ont eu une formation classique poussée éprouvent parfois une certaine réticence face à des usages qui s'éloignent à grande vitesse de ce qu'ont conservé les sources bibliques et mishniques. M. Z. Kaddari, qui a consacré de nombreux articles à l'état de la recherche sur l'hébreu moderne – et des articles encore plus nombreux à l'étude de phénomènes syntaxiques à travers les différentes couches historiques de la langue – se fait l'écho de ce trouble lorsqu'il écrit en 1995 :

Il semblerait qu'il y ait un conflit d'intérêts à l'intérieur même du linguiste, homme de science qui est aussi un citoyen faisant partie de la société qui l'entoure. En effet, en tant que scientifique, le linguiste est tenu de considérer sa langue comme un objet à observer, et de l'aborder *sine ira et studio*. Le problème, c'est qu'en tant que citoyen il ne peut envisager les faits de langue avec équanimité. Le linguiste le plus objectif peut-il s'empêcher de réagir lorsqu'il entend ses dirigeants, les leaders de son pays, s'exprimer dans une langue pleine de fautes, ou lorsque les médias rabâchent inlassablement la rengaine '*pi shalosh*, *pi shalosh*'<sup>26</sup> ?

De quoi s'agit-il ? Dans la Bible (Deut. 21, 17), apparaît l'expression *pi shenayim*, « deux fois plus » et le numéral est au masculin. C'est sur la base de cet usage biblique que les grammairiens prescriptivistes interdisent le féminin dans ce type d'expression. Or, les noms de nombre en hébreu biblique ont un emploi syntaxique inverse de leur aspect morphologique. Les noms terminés par *-a* (*shlosha*, *xamisha*, *shisha*...), s'accordent avec les substantifs masculins ; les noms non marqués (*shalosh*, *xamesh*, *shesh*...) s'accordent avec les féminins. Mais ce sont aussi eux qui sont employés lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un substantif – par exemple en mathématiques ou pour donner un numéro de téléphone. Les formes non marquées ont donc tendance à être employées en toute circonstance, et on constate un net recul des formes en *-a*, y compris lorsque l'accord syntaxique les exigerait. Il y a là un phénomène d'analogie,

---

<sup>25</sup> Cf. par exemple R. Henkin, « Children with a prolific past: peculiar uses of past-tenses forms in children's speech », *Leshonenu* 55 (1991), pp. 333-362 (en hébreu).

<sup>26</sup> M. Z. Kaddari, « Ha-ivrit bat-yamenu bi-svax ha-tiqniyut », *Mexqarim ba-lashon* (= Language Studies) 7 (1995), pp. 135-144. Le texte cité se trouve p. 137.

gênant pour les oreilles de ceux qui sont habitués à la tournure biblique et qui considèrent comme fautif tout autre usage.

### III. Hébreu standard et variétés linguistiques

Une grammaire de référence doit tenir compte de la dimension sociale de la langue, ce qui nous amène à nous interroger sur ce qu'est l'hébreu standard aujourd'hui. Comme base de réflexion, nous citerons ce que disent du français standard les auteurs de *La grammaire d'aujourd'hui*<sup>27</sup> :

Le français décrit par les grammaires est la variété normalisée, dite *standard*, ce qui signifie qu'elle est reconnue comme « correcte », elle est enseignée à l'école, et elle est soumise au contrôle d'institutions comme l'Académie française. Si cette variété peut être dite celle de la classe dominante, son statut symbolique dépasse les limites d'une classe sociale. Outre une très vaste zone commune à tous les usages, la variété standard fonctionne comme un registre véhiculaire majoritaire, dont tous les locuteurs ont au moins la maîtrise passive, et elle s'appuie sur le sentiment partagé d'appartenance à la même communauté. Pour ce qui concerne la France, l'histoire de l'uniformisation des pratiques linguistiques en ce qu'on appelle « le français national » est liée à la constitution de l'État moderne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dès la fin des années cinquante, C. Rabin avait qualifié d' « hébreu moyen » (*ivrit benonit*) la langue écrite non littéraire : la langue des échanges épistolaires, de la presse, des écrits scientifiques, etc. ; cette langue peut aussi apparaître sous forme parlée, c'est celle des conférences, des discours, de la radio (présentation des nouvelles), du professeur dans sa classe. Au fil des années, cet hébreu moyen, « non marqué », ni formel ni informel, se confond de plus en plus avec la langue de la presse, comme le souligne R. Nir en 1984 :

Malgré sa grande hétérogénéité, l'hébreu des médias est devenu le modèle, le standard de l' « hébreu moyen ». En l'absence d'un hébreu standard, qui servirait de référence pour l'usage formel quotidien, c'est l'hébreu des mass media qui joue, au moins partiellement, ce rôle<sup>28</sup>.

Dans l'article de 1995 dont nous avons donné les références ci-dessus à la note 26, M. Z. Kaddari fait un double constat : d'abord, il existe un hébreu standard ; ensuite, aucune description n'en a encore été donnée. Pourtant, les

---

<sup>27</sup> M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986, p. 629..

<sup>28</sup> R. Nir, *Lashon, medium u-meser : iyunim ba-signon u-va-retorika shel ha-tikshoret ha-hamonit be-yisrael*, Jérusalem, Pozner, 1984, p. 8 (cité dans Y. Shlesinger, *Journalistic Hebrew*, Beer Sheva, Ben Gurion University of the Negev Press, 2000, p. 5).

professeurs d'hébreu – qu'ils enseignent en Israël ou en diaspora –, les formateurs, les traducteurs auraient grand besoin d'une telle description. Est-ce pour ne pas avoir à légitimer certains faits de langue (écrite et parlée) trop éloignés de la norme classique que l'Académie n'a pas entrepris ce travail ? Kaddari considère que, parmi les nombreuses variétés d'hébreu contemporain, aucun standard ne se détache, qui correspondrait au « registre véhiculaire majoritaire » dont il était question ci-dessus. Il propose de définir un standard écrit et un standard oral, et fait remarquer que certaines tournures propres à la langue parlée et apparaissant dans les dialogues de romans (par exemple ceux de N. Shaham) ne sont certes pas présentes en hébreu biblique et mishnique, mais sont attestées dans la langue médiévale...

La recherche linguistique de ces vingt dernières années en Israël a donné lieu à des études sur la langue des écrivains (prose et poésie), sur la langue « moyenne », sur l'hébreu parlé. Une grammaire descriptive de l'hébreu moderne devra s'appuyer sur ces divers travaux. Malgré l'hétérogénéité de la langue journalistique (un article de sport n'est pas écrit comme un éditorial, *Haaretz* n'a pas le même style que *Yediot Axaronot*), il semble bien que l'on puisse considérer que l'uniformisation des pratiques linguistiques en un hébreu standard se réalise précisément dans cette langue « moyenne ». En revanche, la grande variété des styles littéraires – d'Agnon à Amihai, de H. Beer à E. Keret – risque de poser problème : il faudra donc constituer un corpus d'œuvres d'où seront tirés les exemples littéraires : ainsi, l'autobiographie récemment parue d'Amos Oz offre de nombreux exemples illustrant les diverses manières d'exprimer ce qui correspond en français à l'imparfait d'habitude.

Concernant l'hébreu parlé, il conviendra de décrire les faits phonétiques et prosodiques tels que la disparition de syllabes et l'assimilation partielle ou totale (*ma zot oméret* > *mastoméret*) ou de faits syntaxiques tels que l'omission de la préposition dans les compléments circonstanciels de temps (*shavua ha-ba* au lieu de *ba-shavua ha-ba*)<sup>29</sup>. Il faudra aussi prendre en compte les variations qu'entraînent à l'oral l'origine ethnique, l'âge, la pratique religieuse, l'origine géographique, etc<sup>30</sup>. Concernant l'origine ethnique, c'est dans les années soixante que H. Blanc posa pour la première fois l'existence de deux dialectes : l'hébreu « oriental », caractérisé par la différenciation du *het* et du *xaf*, du 'ayin et du 'alef,

---

<sup>29</sup> Ces deux exemples sont empruntés à l'article (en hébreu) d'O. (Rodrigue) Schwarzwald, « Language varieties in Contemporary Hebrew », in S. Izre'el (ed.), *Speaking Hebrew, Studies in the Spoken Language and in Linguistic Variation in Israel*, Te'uda XVIII, Tel-Aviv University, p. 158.

<sup>30</sup> *Ibid.*

et par l'articulation du *r*, et l'hébreu « ashkénazoïde » ou « général », dans lequel ces traits n'apparaissent pas. Certains mots n'ont pas le même sens pour un membre d'une communauté ultra-orthodoxe et pour un non religieux ; et l'on a pu constater des variations entre les locuteurs originaires du nord et du sud de Tel-Aviv.

La recherche sur les langues sémitiques s'est longtemps faite à partir de données écrites plutôt qu'orales ; l'hébreu moderne ne fait pas exception. Dans les années 1980, plusieurs voix se sont élevées pour réclamer la constitution d'un corpus oral. Comme le disent B. Hary et S. Izre'el, « A corpus is a preliminary desideratum for much larger projects that cannot otherwise be achieved, be it a grammar of modern Hebrew, a comprehensive dictionary, or any other theoretical or applied inquiry<sup>31</sup> ». Cette immense entreprise (les auteurs envisagent un corpus organisé de cinq millions de mots) n'en est encore qu'à ses débuts. Il faut savoir que le développement de corpus oraux transcrits est un travail long et coûteux, qui demande une méthodologie extrêmement stricte et des outils informatiques performants. Il sera donc sans doute impossible, malheureusement, de profiter pour notre grammaire des données que recueille actuellement l'équipe de S. Izre'el : nous nous appuyons donc sur les recherches déjà publiées, en étant bien conscients qu'elles ne permettront pas de brosser un tableau complet de l'hébreu parlé.

#### IV. La terminologie

Quelle que soit la métalangue utilisée (hébreu ou français), on constate dans les ouvrages récents un mélange entre des termes traditionnels remontant à l'époque médiévale (*dagesh*, *mishkal*, *shem ecam*, et chez Cohen et Zafrani « infinitif construit »), à côté d'innovations (*icurim*, « consonnes », d'emprunts (*aspekt perfektivi*) et de calques (*pealim nimšaxim*, « verbes duratifs<sup>32</sup> »). Le fait en lui-même n'est pas propre à la grammaire hébraïque : tous les ouvrages postérieurs à Saussure, qu'ils concernent la linguistique générale ou la description d'une langue donnée, présentent à des degrés divers un mélange de métalangage traditionnel et d'innovations terminologiques<sup>33</sup>, et même les grammaires scolaires n'y échappent pas. En revanche, l'histoire particulière de la langue hébraïque crée une situation inédite. En effet, les premiers grammairiens de

---

<sup>31</sup> On peut consulter l'article programme exposant les méthodes de compilation du corpus sur le site [www.tau.ac.il/humanities/semitic/cosih.html](http://www.tau.ac.il/humanities/semitic/cosih.html).

<sup>32</sup> Ces deux derniers exemples sont tirés de Y. Blau, *Torat ha-hege ve-ha-curot*, Hoca'at ha-kibuc ha-me'uxad, 1972.

<sup>33</sup> Voir à ce sujet B. Colombat et M. Savelli (éd.), *Métalangage et terminologie linguistique*, Paris-Louvain, Peeters, 2001.

l'hébreu décrivent une langue purement écrite et littéraire, celle de la Bible, c'est-à-dire d'un *corpus* clos dont la prononciation varie selon les traditions des différentes communautés. Cet état de fait rejaillit sur le corpus des exemples, tous bibliques, à la différence des grammaires arabes de la même période qui, même lorsqu'elles décrivent la langue classique, ajoutent aux citations du Coran des textes poétiques et des exemples forgés. En d'autres termes : qu'elle soit rédigée en arabe, en hébreu, en latin ou dans les langues modernes, la tradition grammaticale de l'hébreu est, du XX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, la tradition grammaticale de l'hébreu massorétique. Les grammairiens comme Saadya Gaon ou Yona ibn Janah<sup>34</sup> admettent parfaitement que l'on utilise la langue de la Mishna pour apporter des éclaircissements sur telle signification ou tel trait propres à la Bible, mais il ne leur viendrait pas à l'idée d'écrire une grammaire de cette langue. Les grammairiens de l'hébreu moderne se sont donc trouvés face à une situation paradoxale : ils devaient décrire une langue en train de se constituer comme langue parlée en se servant d'un outillage élaboré pour décrire cette langue telle qu'elle apparaît dans un corpus littéraire élaboré deux à trois millénaires auparavant.

La difficulté de la tâche est bien décrite par D. Cohen et H. Zafrani dans la préface de leur grammaire :

Le problème à résoudre était double et en partie contradictoire. Il fallait d'une part, puisque la langue à décrire a ses caractéristiques propres, ne pas se laisser enfermer dans les cadres traditionnels de la grammaire de l'hébreu ancien, empruntés en grande partie à celle de l'arabe, et qui, en tout état de cause, ne répond pas toujours aux exigences scientifiques de la linguistique moderne. Par ailleurs, il pouvait paraître inopportun, dans un ouvrage destiné à des étudiants hébraïsants, de renoncer entièrement à une terminologie consacrée par l'usage au risque de désarçonner totalement l'utilisateur. [...] Nous avons essayé [...] de décrire chaque phénomène en soi et sans référence à la grammaire de la langue ancienne, mais sans rejeter éventuellement les termes ou les cadres traditionnels qui ne paraissaient pas devoir fausser les faits<sup>34</sup>.

Il existe depuis plusieurs décennies une nomenclature grammaticale officielle de l'hébreu (450 mots environ) pour l'enseignement secondaire ; mais, comme la nomenclature équivalente établie en France par le ministère de l'Éducation nationale, elle ne constitue rien d'autre qu'un métalangage commun au grand public, aux enseignants et aux chercheurs. Une description de l'hébreu en français devra trouver un équilibre entre la terminologie grammaticale traditionnelle (*binyan*, état construit, phrase nominale, *mishpat kolel*) et les

---

<sup>34</sup> Cf. *supra*, note 15.

concepts linguistiques qui, dans un passé récent, ont modifié la façon d'envisager et de décrire les faits de langue.

### **Conclusion**

Les étudiants francophones manquent d'une grammaire de référence de l'hébreu moderne, qui en décrive les principaux traits phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques, en tenant compte des différences entre langue écrite et orale. Nous avons montré dans quelle direction nous comptons aller, en nous appuyant sur les travaux qui se multiplient dans les universités israéliennes. Malgré son histoire atypique, l'hébreu moderne est aujourd'hui une langue comme les autres. Il serait dommage de ne pas le faire savoir à nos étudiants.

Sophie Kessler-Mesguich est professeur de linguistique hébraïque (Université Paris 3), chargée de conférences (hébreu mishnique) à l'École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques et membre de l'UMR 7597 « Histoire des théories linguistiques ». Elle est responsable du projet « grammaire » au CRFJ. (sophie.kessler-mesguich@wanadoo.fr)